

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE
COMMUNE DE SAINT-REMY-DE-MAURIENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Département de la Savoie
Arrondissement de Saint Jean de Maurienne
Canton de St Jean de Maurienne

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12
Nombre de Présents : 8
Nombre de Votants : 10
Date de la convocation : 16 MAI 2024
Date de l'affichage : 16 MAI 2024

Envoyé en préfecture le 27/05/2024
Reçu en préfecture le 27/05/2024
Publié le 27/05/2024
ID : 073-217302785-20240523-2024_24-DE



Votes pour : 10
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Séance ordinaire du VINGT-TROIS MAI DEUX MILLE VINGT-QUATRE

L'an Deux Mil Vingt-Quatre, le vingt-trois mai à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de St Rémy de Maurienne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MONDET Bertrand, Maire.

Présents : Mmes CORTESE Marie-Andrée, CORVAL Corinne, NEYROUD Aurélie, RANCUREL Marie-France et Mrs BALANSARD François, MARTINATO Jean-Marc, MONDET Bertrand, ROL Yves.

Absents : M. PELLISSIER Mathieu procuration à Mme RANCUREL Marie-France
 M. ROCHETTE Christian procuration à M. ROL Yves
 Mme BORONAT Virginie
 M. PERREAU Sébastien

M. BALANSARD François a été désigné secrétaire.

OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE, MISE EN ACCESSIBILITE PMR ET EXTENSION DE LA MAIRIE – LOT13 – SIP – AVENANT 1

Après avoir entendu M. le Maire exposer l'adaptation du prix des matériaux, prévus au marché initial du lot n°13 des travaux de rénovation énergétique, mise en accessibilité PMR et extension de la mairie, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- VALIDE l'augmentation du marché signé le 26 septembre 2023 avec l'entreprise S.I.P. – 724 route d'Aix – 73 420 VIVIER-DU-LAC, ci-dessous détaillé :

	Marché initial	Avenant 1	Nouveau montant du marché
HT	3 066,00 €	306,60 €	3 372,60 €
TVA	613,20 €	61,32 €	674,52 €
TTC	3 679,20 €	367,92 e	4 047,12 €

Représentant une augmentation de 10 %.

- AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant n°1 correspondant.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme

M. Bertrand MONDET,
Maire



M. François BALANSARD
Secrétaire de séance